

PLAN D'ACTION – 2020
Comité AVANTAGES SOCIAUX

MANDAT DU COMITÉ

Soutenir les retraités souscrivant aux assurances collectives, afin de leur faire profiter au maximum de leur couverture.

Être vigilants lors du transfert de notre fournisseur d'assurance actuel vers le nouveau fournisseur SSQ pour les prochaines années.

S'assurer que les protections actuelles des retraités soient protégées lors de la mise en place du nouveau fournisseur.

Composition du comité

Jacques Villeneuve, responsable ; Christian Dionne, Sylvie Gravel, Mario Gervais (au besoin)

Plan d'action 2020

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Supporter les personnes ayant des problématiques particulières avec l'application de notre assurance	En continu	
S'assurer d'avoir une interprétation commune du contrat entre nos membres et notre fournisseur d'assurance	En continu	
Si nécessaire poursuivre les conférences en territoire afin d'expliquer les modifications avec la venue de la SSQ	Sur demande des territoires.	
Offrir des conférences à de futurs retraités sur les différences de notre assurance versus l'assurance des employés actifs	Sur demande des territoires.	
Garder contact avec les syndicats SCFP, nos représentants légaux envers Hydro-Québec	En continu	
Collaborer avec le comité de nomination afin d'identifier la personne qui prendra la relève comme responsable « Avantages sociaux » et la supporter au besoin.	À venir, après entente avec le comité de nomination.	
Prévoir une organisation plus large pour supporter les retraités dans leurs relations avec HQ et l'assureur. Préparer un programme de formation pour les futurs responsables des avantages sociaux dans les territoires.	Février 2020 Juin 2020	
Sur demande, participer aux discussions avec HQ et les syndicats pour s'assurer que les retraités ne soient pas pénalisés lors du transfert de nos assurances à la SSQ	Selon les étapes et les échéanciers HQ	